



Interpellation de M. Cohen : Sécurisation et verdurisation rue Ugeux.

M. Cohen a souvent eu l'occasion de se rendre dans le quartier du Melkriek au cours des derniers mois et de discuter avec les habitants ainsi qu'avec l'éducatrice et les gardiens de la paix opérant dans ce secteur.

Ces échanges l'amènent à proposer des améliorations pour sécuriser le terrain de basket situé au milieu de la rue.

En effet, la barrière qui délimite le terrain n'empêche pas l'irruption de ballons sur la rue, et M. Cohen a vu des enfants courir sur la voirie pour récupérer un ballon alors qu'une voiture arrivait.

Il faudrait donc placer un grillage d'une hauteur de 1,50 m autour de ce terrain de sport.

Par ailleurs, le terrain de tennis situé derrière les logements de la rue Ugeux est à l'abandon.

Les riverains seraient partisans du remplacement de ce terrain par une plaine de jeux égayée par de la verdure.

Ce site devrait aussi être doté d'un potager pour les habitants. Celui-ci permettrait de promouvoir une alimentation saine et de lutter contre la « malbouffe », avec l'appui de l'administration communale ou d'une ASBL.

De tels aménagements devraient être effectués en collaboration avec Binhome, qui est propriétaire du terrain.

M. l'Echevin Biermann ne manquera de relayer auprès de Binhome les propositions pertinentes de M. Cohen en vue d'améliorer la qualité de vie dans le quartier du Melkriek.

M. Cohen insiste sur le caractère prioritaire de la sécurisation du terrain de basket par rapport à l'aménagement du terrain de tennis.



Interpellation de Mme Czekalski : Les problèmes du tunnel de la gare de Calevoet.

Mme Czekalski déplore que le tunnel sous la gare de Calevoet soit trop souvent dans l'obscurité.

Trois éclairages sur six sont demeurés hors service pendant trois mois.

L'éclairage est essentiel pour garantir la sécurité des femmes dans l'espace public, surtout dans une période de l'année caractérisée par sa faible luminosité.

Il s'agit d'un problème récurrent, que de nombreux riverains ne cessent de relayer.

Outre ces pannes régulières, ce tunnel subit aussi des dégradations multiples.

Des solutions pérennes vont-elles être mises en œuvre par la SNCB et la commune d'Uccle ?

Le Collège va-t-il dresser un état des lieux de la revalorisation de ce quartier et des aménagements futurs de ses voiries (traversées sous voie, aménagements des abords, rue Engeland, etc.).

M. Desmet a souvent eu l'occasion d'évoquer ce problème sous les législatures précédentes, lorsque l'espace public figurait dans les compétences scabinales confiées à M. Cools.

Les réponses fournies à ses remarques sur le manque d'éclairage expliquaient cette situation par des actes de vandalisme, quoiqu'il n'y eût pas de déchets de lampe sur le sol.

Ce tunnel s'avère aussi très inconfortable pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

M. Desmet avait d'ailleurs remarqué que les escaliers étaient très abîmés. Ils ont finalement été réparés.

M. Desmet avait prôné l'installation d'une rampe qui permette aux vélos d'être déplacés, mais cette solution a été écartée pour des raisons d'ordre budgétaire.

Il espère que le nouveau tunnel permettra d'aplanir les difficultés.

M. Cools rappelle qu'il y a deux tunnels, dont la gestion a été confiée à la SNCB pour l'un et à la commune pour l'autre, en vertu d'une convention conclue avec la SNCB sous la législature précédente.

Un travail de rénovation a été entrepris par la majorité précédente, puisque des lampes cassées ont été remplacées et que des artistes urbains ont été subsidiés pour réaliser des fresques sur le thème « marine » dans le tunnel dont la gestion incombait à l'administration communale.

Vu que ces tunnels ne sont pas droits, il y a des angles où des personnes malintentionnées peuvent se cacher.

La rénovation de ces tunnels s'avérerait une tâche impossible, étant donné que le service de la Propreté doit intervenir constamment pour y nettoyer les déchets.

Dès lors, deux solutions avaient été émises.

La première, qui avait la préférence de M. Cools, consistait à installer une passerelle aérienne.

Mais cette option ne pouvait être retenue, dans la mesure où elle ne répondait pas aux critères de sécurité nécessaires pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Dès lors, le choix s'est porté de manière unanime sur la seconde solution, qui visait à aménager un tunnel rectiligne à la gare de Calevoet.

Il faut modifier la configuration de ce tunnel pour aboutir à une solution pérenne qui convienne à l'ensemble des usagers.

M. l'Echevin Wyngaard répond que selon les informations fournies par Sibelga, la réparation de l'éclairage est imminente.

M. l'Echevin Wyngaard reconnaît que ce passage n'est pas très agréable pour les habitants de ce quartier, et ce d'autant plus que ce dernier va se densifier suite à toute une série de projets soumis actuellement à enquête publique.

La commission de concertation a émis un avis favorable conditionnel sur le projet relatif à la rue du Wagon. À présent, Urban Brussels et la STIB sont censées amender le projet en introduisant des plans modifiés.

Le bureau d'études chargé de la problématique du passage sous voie devrait achever l'élaboration d'un projet définitif dans les prochains mois, mais M. l'Echevin Wyngaard n'a pas encore de date précise à communiquer pour le planning des travaux.

Tout dépendra de la vitesse de traitement de la demande de permis et de l'aménagement des interruptions du trafic ferroviaire qui devront être décidées pour la finalisation des travaux.

Le Collège a opté sans hésitation pour le passage sous voie plutôt que pour la passerelle car celle-ci était inesthétique et inconfortable pour les PMR.

Ce passage sous voie sera d'une largeur telle qu'il ne pourra pas être qualifié de tunnel. Sa structure arrondie garantira un contrôle social sécurisant.

Le Collège est en contact régulier avec les instances fédérales et régionales pour solliciter une subvention de la part de Beliris de l'ordre de 1,5 à 2 millions d'euros et a bon espoir de l'obtenir.

Un autre bureau d'études, « Espace Mobilité », a été désigné pour analyser la situation de la rue Engeland, où on envisage l'installation d'un site propre dans les deux sens tout en ménageant un espace disponible pour les cyclistes et le stationnement.

Le Collège souhaite aussi transformer l'Ancien Dieweg pour en faire une zone de rencontre de plain-pied.

L'intégration en zone 20 de plain-pied du tronçon de la chaussée de Saint-Job le long de la plaine du Bourdon est actuellement soumis à enquête publique.

Le réaménagement de la rue Egide Van Ophem figure également parmi les projets en cours.

Mme Czekalski précise qu'un éclairage public de qualité incitera les citoyens à recourir davantage aux transports en commun, en l'occurrence le train, qui s'avère un mode de déplacement très pratique.



Interpellation de M. Cools : L'information communale.

M. Cools rappelle le propos souvent cité selon lequel l'information est la matière du pouvoir. En démocratie, le pouvoir repose sur les citoyens. Il faut donc que ceux-ci soient informés le mieux possible. La commune dispose de plusieurs canaux d'information : le site internet, le compte Facebook, le magazine Wolvendael, les affiches placardées lors d'enquêtes publiques, les courriers distribués en toutes-boîtes lors de travaux dans une voirie, etc.

Lorsque les séances du Conseil communal se déroulaient en visioconférence, leur retransmission était effectuée sur le compte Facebook de la commune. De nombreux Ucclois ont apprécié ce mode de diffusion car cela leur permettait de suivre les débats en direct ou en différé sans devoir se déplacer. Depuis que les séances du Conseil ont repris en mode présentiel, elles ne sont plus enregistrées. Les séances du mois de décembre auront-elles lieu dans le bâtiment U ? Seront-elles filmées ? Ce serait particulièrement opportun pour la séance consacrée au budget.

Toutefois, le magazine Wolvendael et son cahier communal demeurent le principal moyen d'information de la commune. La règle limitant à une vingtaine de pages les communications du Collège et du CPAS, qui avait été adoptée lors de la législature précédente, n'est pas respectée. L'augmentation inflationniste du nombre de ces pages, à laquelle on assiste, ne contribue pas à améliorer l'information.

Par contre, il serait opportun d'intégrer dans ces pages des renvois au site internet communal ou à d'autres sites, tels que le site régional Openpermits, qui permet de consulter les plans et documents des demandes de permis d'urbanisme soumises à enquête publique.

Le site de la commune pourrait diffuser plus d'informations sur les diverses associations actives à Uccle, sur les chantiers, etc.

M. Cools serait partisan de l'intégration sur le site internet d'une carte interactive de tous les chantiers en voirie à Uccle. Une telle carte, dont un modèle à usage interne a déjà été élaboré par le service de la Voirie, permettrait de renseigner à l'avance les concitoyens sur le planning des divers travaux en voirie, quel que soit l'intervenant.

Le site pourrait aussi donner accès à un annuaire de toutes les associations et comités ucclois, avec mention de leur objet et de la personne de contact.

Où en est le « relooking » du site communal, annoncé depuis un certain temps ?

Le compte Facebook de la commune comporte souvent des messages intéressants sur la vie uccloise. À plusieurs reprises, M. le Bourgmestre y a diffusé des messages sous forme de communications vidéo « Facebook Live ». Dans le cas où ceux-ci ne seraient plus exceptionnels, il y aurait lieu de discuter de la présence de l'opposition dans les messages diffusés afin de garantir le pluralisme de l'information sur ce compte Facebook.

La commune ne doit-elle pas promouvoir l'usage du système Be-Alert lors de situations d'urgence tels que les incendies importants, les inondations, les coupures de l'alimentation électrique ?

Y a-t-elle eu recours en juin et juillet pour signaler que des pluies exceptionnelles pourraient causer des inondations (ce qui s'est d'ailleurs produit) ?

De manière générale, quels sont les axes de la politique de communication du Collège ?

M. le Bourgmestre précise qu'au cours des dernières années, la communication a acquis une ampleur telle qu'il a été nécessaire de recruter du personnel affecté spécialement à cette tâche.

Lors de sa première intervention en tant que conseiller communal il y a une vingtaine d'années, M. le Bourgmestre invitait le Collège de l'époque à doter la commune d'un site internet. L'Echevin de l'Informatique lui avait alors répondu que l'internet était un « phénomène de mode ».

Nul n'aurait pu imaginer le rôle que l'internet et les réseaux sociaux exercent à présent.

La refonte du site internet communal est presque achevée et devrait aboutir pour la fin de cette année. Les services de M. l'Echevin Lambert-Limbosch ont accompli un travail considérable car il a fallu actualiser des milliers de pages afin de tenir compte de l'évolution des besoins de la population.

Le magazine Wolvendael n'est pas pour autant négligé car une part importante de la population demeure attachée au support papier.

La nouvelle équipe chargée de ce magazine, que M. le Bourgmestre et Mme l'Echevine Ledan ont eu l'occasion de rencontrer, veillera à assurer le rayonnement de cette publication, dont le nombre de pages communales demeure raisonnable, eu égard au financement du magazine Wolvendael par la population ucloise.

M. le Bourgmestre a été amené à intervenir de manière particulière sur Facebook en raison des circonstances de la crise sanitaire. Il ne s'agit donc pas d'un mode de communication destiné à se perpétuer.

Le nouveau centre administratif comportera une sorte d'« auberge numérique » abritant des entreprises « start-up » ayant pour mission de développer des outils numériques performants pour faciliter encore davantage la communication et l'accès des citoyens aux documents administratifs.

La salle du nouveau centre administratif destinée aux séances du Conseil communal sera dotée de l'équipement nécessaire pour une retransmission des débats sur les réseaux sociaux.

L'installation dans le nouveau centre administratif devrait avoir lieu dans le courant de l'année prochaine.

Le système Be-Alert a été mis en branle à l'occasion de l'incendie qui s'est produit dans le bâtiment situé à proximité de la gare de Calevoet.

M. Cools reconnaît l'amélioration de la présentation et de la mise en page du magazine Wolvendael, tout en regrettant que sa diffusion ne soit pas encore assurée de manière régulière sur la totalité du territoire communal.